

LES ENJEUX DU RÉGIONALISME ET DE LA DÉCENTRALISATION À SIX MOIS DE LA PRÉSIDENTIELLE

Étude publiée à l'occasion de l'Université d'automne de Régions et Peuples Solidaires à Colmar (octobre 2026)

(Date de levée d'embargo : **Jeu**di 22 octobre 2026 à 6h00)



À l'heure où le projet de loi constitutionnelle accordant l'autonomie à la Corse arrive en séance au Sénat (21 octobre 2026), et à la veille de l'Université d'automne de **Régions et Peuples Solidaires** (22-25 octobre 2026), l'**Ifop** publie la plus grande enquête jamais réalisée sur le régionalisme et la décentralisation en France. Menée auprès d'un échantillon national de près de **10 000 personnes** (9 689 Français), et complétée par une enquête spécifique auprès de **516 Corses**, cette étude permet de mesurer à la fois l'opinion de chacun des territoires à forte identité (Corse, Alsace, Bretagne, Savoie, Pays basque, Catalogne Nord) ainsi que celle de chaque électorat à six mois de l'élection présidentielle. Ses résultats dessinent une France où le soutien à l'autonomie de la Corse progresse nettement, où près des deux tiers des Français souhaitent que les sénateurs votent le projet de loi et où la demande de pouvoir régional, de différenciation territoriale et de reconnaissance des langues et des identités régionales atteint des niveaux jamais observés. Dix ans après le redécoupage des régions, cette radioscopie confirme un paradoxe français : celui d'un pays historiquement centralisé où s'affirme, de façon désormais majoritaire et transpartisane, une aspiration à une République décentralisée, différenciée, voire fédérale.

🔑 LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉTUDE 🔑

Corse, Alsace, Kanaky... des Français ouverts aux évolutions statutaires de certains territoires

1- À l'heure où le projet de loi accordant l'autonomie à la Corse est examiné au Sénat (21 octobre), le soutien de l'opinion à l'autonomie de la Corse est de plus en plus net : 57% des Français se disent favorables à ce que la Collectivité de Corse dispose d'une autonomie de plein droit et de plein exercice, contre 52% en 2025 (+5 points).

2- Dans le détail, environ six Français sur dix approuvent les principaux points de ce projet, à savoir la reconnaissance dans la Constitution d'une communauté insulaire corse ayant ses propres caractéristiques (60%) ou la possibilité pour la collectivité de Corse de fixer les règles dans les domaines relevant de ses compétences (65%).

3- Pour une majorité de la population, ce type de spécificités ne doit d'ailleurs pas être réservé à l'île de Beauté : 58% des Français sont favorables à ce que d'autres régions que la Corse bénéficient d'un statut renforçant leurs spécificités, contre 43% en 2001.

4- Le soutien des Français à la proposition de Jean-Luc Mélenchon sur l'avenir du Caillou est fort : deux Français sur trois (67%) approuvent l'idée d'« accorder l'indépendance à la Nouvelle-Calédonie-Kanaky », notamment parmi les électeurs Mélenchon (85%) et Tondelier (82%).

Un soutien massif des Corses à l'autonomie, à la veille du vote du Sénat

Dans l'île, le soutien au statut d'autonomie est écrasant : 77% des Corses se disent favorables à l'obtention par la Corse d'un statut d'autonomie de plein droit et de plein exercice. 66% des 516 Corses interrogés par téléphone par l'Ifop (du 28 septembre au 3 octobre 2026) souhaitent que les sénateurs votent pour le projet de loi constitutionnelle examiné à partir du 21 octobre. Les revendications insulaires y font quasiment toutes l'unanimité, qu'elles figurent dans le projet de loi (à 87% pour la reconnaissance d'une communauté insulaire corse, à 82% pour la possibilité pour la collectivité de Corse d'adapter certaines lois) ou qu'elles en aient été exclues par Paris (à 79% pour la co-officialité de la langue corse, à 72% pour le statut de résident).

Un principe d'unité nationale à géométrie variable : libérale pour l'Outre-mer, vigilante pour l'Hexagone

69% des Français soutiennent l'autonomie des Outre-mer qui la demandent par référendum, soit davantage que l'autonomie corse. L'indivisibilité républicaine semble ainsi fonctionner comme une norme de proximité : plus le territoire est lointain et postcolonial, plus l'opinion est prête à le laisser partir. La formulation relative à l'objectif de « poursuivre la trajectoire de décolonisation de la Nouvelle-Calédonie » suscite, elle, plus de confusion : 38% de sans opinion sur ce sujet.

Dans un contexte de forte défiance à l'égard des institutions lointaines, une logique de décentralisation différenciée qui va de pair avec une volonté de renforcer le pouvoir régional

5- Dans un contexte de défiance envers les centres de pouvoir, la Région apparaît plus que jamais comme le niveau le plus apte à décider : 74% des Français souhaitent qu'à l'avenir, les pouvoirs de décision se situent dans les régions, soit une hausse de 28 points par rapport à 2002.

6- Les résultats reflètent aussi une acceptation croissante du partage des pouvoirs entre l'État et les régions, autour de la nécessité d'adapter les règles à la diversité des enjeux locaux : 58% des Français sont favorables à ce que « le système politique français évolue vers un fédéralisme où chaque région pourrait adopter ses propres lois et ses propres normes dans certains domaines ».

Dix ans après l'entrée en vigueur du redécoupage des régions (1er janvier 2016), la pilule ne passe toujours pas, en particulier dans les régions ayant fusionné

7- L'insatisfaction à l'égard du redécoupage régional voté en 2015 reste toujours aussi forte chez l'ensemble des Français (41% des Français en sont insatisfaits, contre 43% en 2015), notamment dans l'ensemble du Grand Est (55%) – et plus précisément en Alsace (65%) –, en Bourgogne-Franche-Comté (52%) et en Nouvelle-Aquitaine (49%).

8- Dans ce contexte, le redécoupage des régions du Midi (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA) est largement soutenu par les Français (à 65%) et par les premiers concernés (à 66% par les Occitans), tout en allant de pair avec un net soutien des Français à la création de collectivités à statut particulier au Pays basque (à 56%) et en Catalogne Nord (à 54%).

9- Toutes les autres revendications ayant un lien avec la carte régionale sont également soutenues. Ainsi, à l'Est, la création d'une nouvelle Région Alsace est plus que jamais réclamée par les Alsaciens – 78% y sont favorables, contre 68% en 2019 – mais elle dispose aussi du soutien du reste de la population du Grand Est (58%).

10- À l'Ouest, l'éventualité d'un rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne s'avère aussi de plus en plus populaire. Le soutien des Bretons à un retour aux frontières du duché de Bretagne est en effet nettement plus marqué aujourd'hui (56%) qu'en 2012 (44%), poussé par les habitants de la Loire-Atlantique (62%) mais aussi par ceux de la Bretagne administrative (52%).

L'Alsace, terre d'accueil de l'Université d'automne de R&PS, en pointe sur toutes les revendications régionalistes

Alors que Régions et Peuples Solidaires tient son Université d'automne à Colmar (22-25 octobre 2026) à l'invitation du parti alsacien Unser Land, l'Alsace apparaît comme le territoire où la demande de reconnaissance institutionnelle est la plus forte : 78% des Alsaciens souhaitent la création d'une nouvelle Région Alsace hors du Grand Est (+10 points depuis 2019), 65% se déclarent insatisfaits du redécoupage de 2015, 90% approuvent le maintien du droit local et 71% des Alsaciens et Mosellans souhaitent pouvoir le faire évoluer eux-mêmes. Les habitants d'Alsace-Moselle sont aussi parmi les plus nombreux à souhaiter que les pouvoirs de décision se situent dans les régions (82%, et jusqu'à 88% en Alsace), à soutenir une évolution vers un fédéralisme régional (68%) et à approuver l'autonomie de la Corse (65%, et 68% en Alsace).

Ces revendications alsaciennes trouvent un écho au-delà des frontières régionales : le maintien du droit local spécifique en Alsace et en Moselle est approuvé par 59% de l'ensemble des Français, la création d'une nouvelle Région Alsace hors du Grand Est par 56% d'entre eux, et la proposition de « sortir l'Alsace de la région Grand Est pour en faire une collectivité à part entière » par 53%.

Un large soutien à l'histoire et à la langue de sa région, dans une logique patrimoniale où les identités territoriales s'emboîtent plus qu'elles ne se concurrencent

11- La ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires dispose aussi d'un soutien confortable dans l'opinion (à 65%), en particulier à gauche de l'échiquier politique.

12- L'application d'une co-officialité des langues suscite en revanche des avis plus partagés : à peine plus d'un Français sur deux (54%) soutient la proposition écologiste de « faire des langues régionales (...) des langues officielles, au même titre que le français, dans leur région ».

13- Pour beaucoup, l'attachement à leur région ne concurrence pas forcément leur attachement à la nation : la majorité des Français (52%) se disent « autant attachés à leur région qu'à la France ».

Région versus Nation : des identités emboîtées plutôt que concurrentes

Assumé par un Français sur quatre (25%), l'attachement privilégié à sa région est particulièrement fort aux deux extrêmes du champ politique, que ce soit via l'indicateur de positionnement idéologique – 35% à l'extrême droite et 44% à l'extrême gauche, contre 21% au centre –, celui de proximité partisane actuelle – 31% chez les sympathisants RN et 34% chez les sympathisants PCF, contre 12% chez les sympathisants du bloc central – ou encore celui du vote à la prochaine élection présidentielle : 29% des électeurs lepénistes et 27% des électeurs mélenchonistes se considèrent plus attachés à leur région qu'à la France. Dans les territoires à forte identité, cet attachement privilégié à la région est nettement plus répandu que dans le reste du pays : 36% en Bretagne historique (et 40% en Bretagne administrative), 38% en Alsace et 37% en Savoie.



Le point de vue de François Alfonsi, Président de Régions et Peuples Solidaires :

Les résultats du sondage effectué par l'Ifop sur les revendications régionalistes sont éloquentes. Corses, Alsaciens, Savoyards, Bretons, Occitans, Basques, Catalans veulent que leurs spécificités soient reconnues. Partout leurs revendications sont en progression, et elles rencontrent un assentiment croissant au sein de la population française en général. Les mêmes tendances sont à l'œuvre outre-mer. En bonne démocratie, ces aspirations, confirmées sondage après sondage, devraient générer un débat politique fructueux. En France, elles sont mises sous le boisseau jacobin, ou systématiquement diabolisées par les intégristes constitutionnalistes qui se sont notamment déchaînés contre l'autonomie de la Corse. Il est plus que temps pour la France de sortir de sa posture jacobine, pour faire droit aux revendications démocratiques issues de la diversité de ses territoires. C'est le sentiment croissant d'une majorité de Français, et c'est la demande pressante de ces territoires dont on a jusque-là occulté l'Histoire, la langue et la culture au nom d'une vision uniformisante et factice de l'identité française.

François Alfonsi, Président de Régions et Peuples Solidaires

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE

1 – Corse, Alsace, Kanaky... des Français ouverts aux évolutions statutaires de certains territoires

👉 À l'heure où le projet de loi accordant l'autonomie à la Corse est examiné au Sénat (21 octobre), le soutien de l'opinion à l'autonomie de la Corse est de plus en plus net : 57% des Français se disent favorables à ce que la Collectivité de Corse dispose d'une autonomie de plein droit et de plein exercice, contre 52% en 2025 (+5 points).

🔵 Surprise : l'adhésion à cette autonomie ne recoupe pas le clivage habituel entre des « partis modérés » de culture politique girondine et des partis radicaux de tradition plus jacobine. Au contraire, ce sont les électeurs actuels de Marine Le Pen – de tradition plutôt bonapartiste – qui sont parmi les plus favorables à l'autonomie de l'île (à 63%), à l'inverse des électeurs « centristes » d'un Raphaël Glucksmann (43%), d'un Gabriel Attal (52%) ou d'un Édouard Philippe (47%). À la gauche de la gauche, les positions des électeurs sont, elles, plus cohérentes avec celles de leurs candidats : 70% des électeurs actuels de Jean-Luc Mélenchon et 58% de ceux de Marine Tondelier se disent favorables à l'autonomie de l'île de Beauté.

LA POSITION SUR L'OBTENTION PAR LA CORSE D'UN STATUT D'AUTONOMIE DE PLEIN DROIT ET DE PLEIN EXERCICE

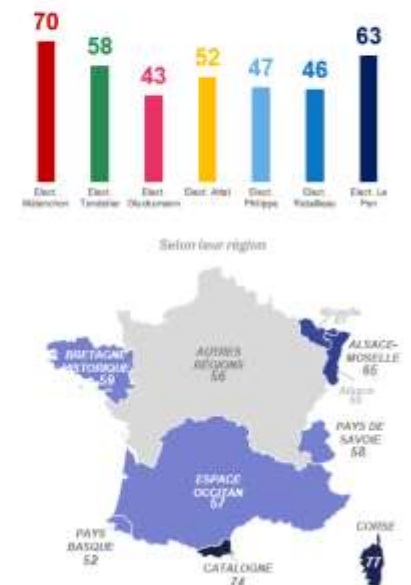
Q : Personnellement, êtes-vous favorable ou opposé à l'obtention par la Corse d'un statut d'autonomie de plein droit et de plein exercice, dans lequel la Collectivité de Corse aurait des compétences de nature législative et l'État les compétences régaliennes ?

Date : ensemble des Français (N 600)



Taux d'adhésion à l'obtention par la Corse d'un statut d'autonomie

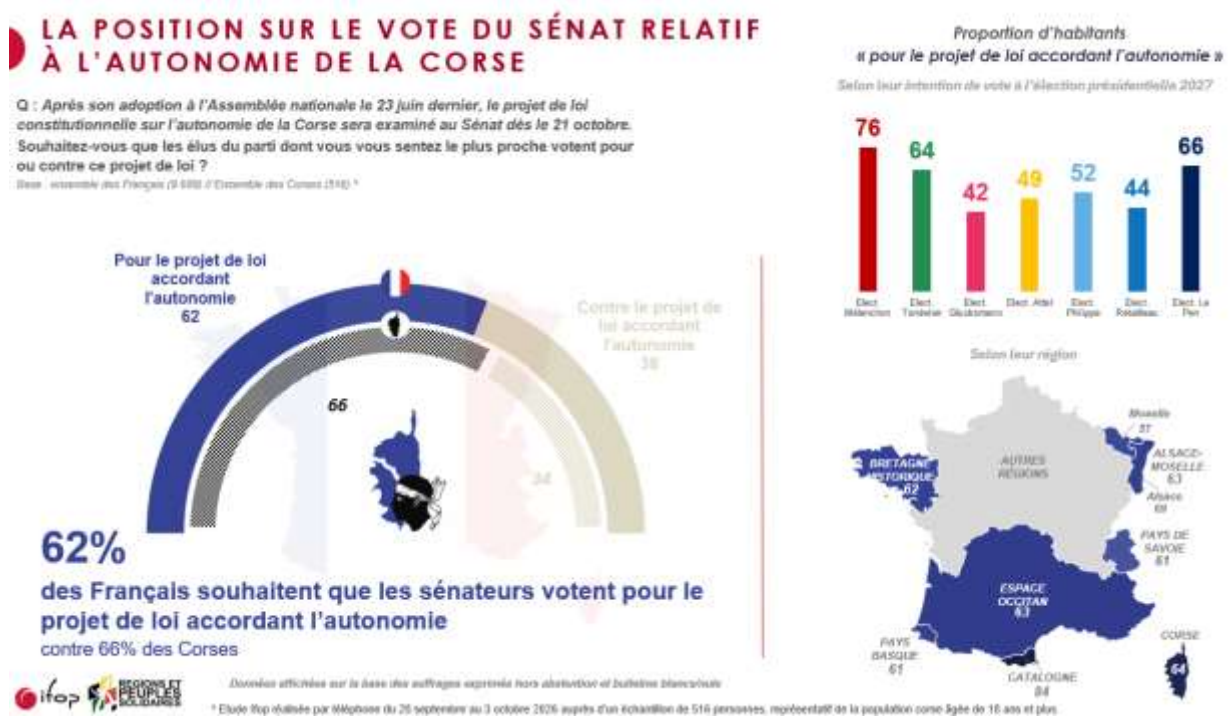
Selon leur intention de vote à l'élection présidentielle 2027



👉 Parmi les Français souhaitant que leurs élus se prononcent sur le projet, près des deux tiers (62%) souhaitent que les sénateurs votent pour le projet de loi constitutionnelle sur l'autonomie de la Corse.

🔵 Politiquement, ce souhait s'avère fort aussi bien à la gauche de la gauche (ex : 75% chez les sympathisants LFI, 66% chez les sympathisants Les Écologistes) qu'à la droite de la droite : 70% chez les sympathisants RN. La position

des électeurs de droite et du centre est, elle, plus partagée, avec un soutien au vote du projet de moins d'un sympathisant sur deux d'Horizons (46%), du MoDem (47%) ou de LR (47%).



👉 Dans le détail, environ six Français sur dix approuvent les principaux points de ce projet, à savoir la reconnaissance dans la Constitution d'une communauté insulaire corse ayant ses propres caractéristiques (60%) ou la possibilité pour la collectivité de Corse de fixer les règles dans les domaines relevant de ses compétences (65%). Ils sont en revanche plus partagés sur des revendications exclues pour l'instant du projet final comme l'établissement d'une co-officialité de la langue corse (56%) ou celui d'un statut de résident pouvant conditionner l'accès à la propriété (à 49%).

🗳 Dans l'île, ces revendications font en revanche quasiment toutes l'unanimité, et ceci qu'elles figurent dans le projet de loi (à 87% pour la reconnaissance d'une communauté insulaire corse, à 82% pour la possibilité pour la collectivité de Corse d'adapter certaines lois) ou qu'elles en aient été exclues par Paris (à 79% pour la co-officialité de la langue corse, à 72% pour le statut de résident).

👉 Les Français ne veulent pas pour autant que la République refuse à d'autres ce qu'elle accorderait à la Corse ! Le « droit à la différenciation » – c'est-à-dire celui d'autoriser chaque territoire à adapter les lois nationales à ses réalités locales – est ainsi soutenu par autant de Français (58%) que l'idée d'accorder à la collectivité de Corse le pouvoir « d'adapter certaines lois aux spécificités de l'île » (58%). Ce « droit » n'est donc pas perçu comme une exception pour l'île de Beauté. Pour une majorité de la population, ce type de spécificités ne doit d'ailleurs pas être réservé à l'île de Beauté : 58% des Français sont favorables à ce que d'autres régions que la Corse bénéficient d'un statut renforçant leurs spécificités, contre 43% en 2001.

🗳 Très logiquement, l'adhésion à d'autres statuts spécifiques est particulièrement forte en Alsace (80%), en Catalogne Nord (70%) et en Bretagne (66%).

Date: semaine des Français (9-10)

[illegible]

des Français sont favorables à ce que d'autres régions bénéficient aussi d'un statut renforçant leurs spécificités contre 43% en 2001



Selon leur intention de vote à l'élection présidentielle 2017

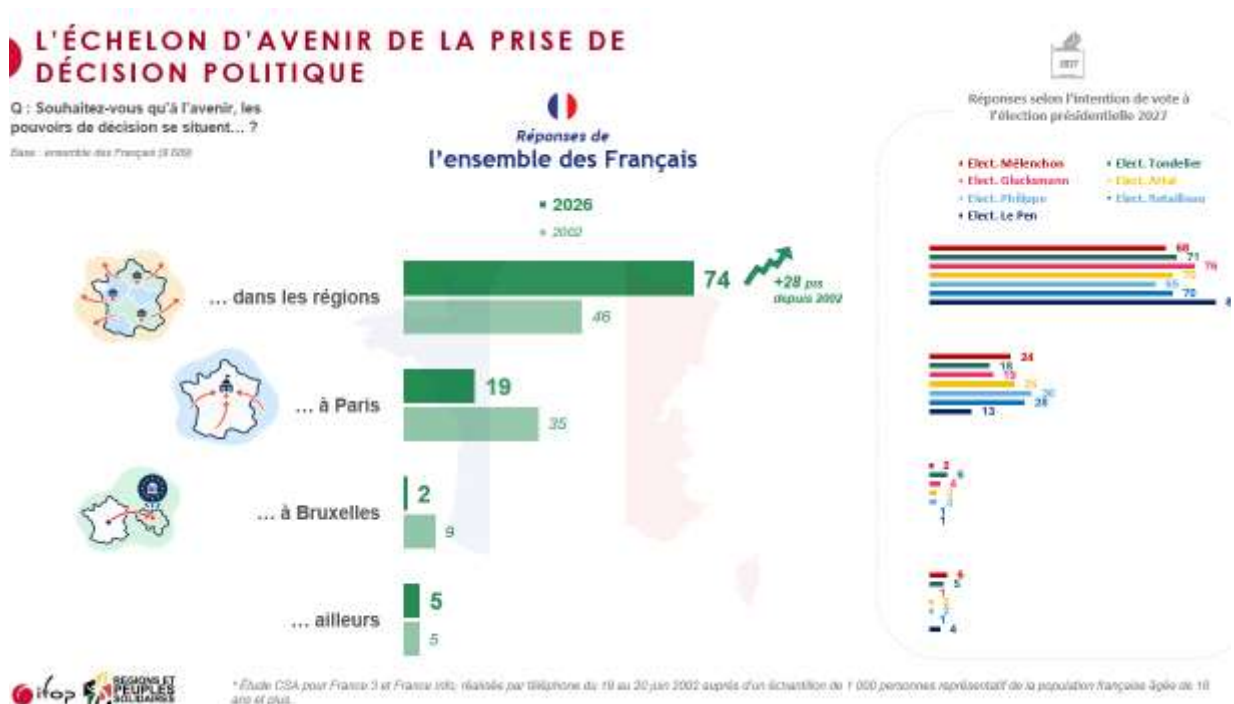


 **Le point de vue de l'Ifop :** L'autonomie de la Corse n'est plus une affaire insulaire. En rendant majoritaire l'idée que la République peut reconnaître une communauté et des droits différenciés, l'opinion acte une sortie progressive du modèle d'unité par l'uniformité. Fait notable, cette acceptation ne suit plus le vieux clivage girondins/jacobins : elle est désormais portée par les électors protestataires, RN compris, tandis que le bloc central reste le dernier gardien de l'indivisibilité.

2 – Dans un contexte de forte défiance à l'égard des institutions lointaines, cette logique de décentralisation différenciée va de pair avec une volonté de renforcer le pouvoir régional

👉 Dans un contexte de défiance envers les centres de pouvoir, la Région apparaît plus que jamais comme le niveau le plus apte à décider : 74% des Français souhaitent qu'à l'avenir, les pouvoirs de décision se situent dans les régions, soit une hausse de 28 points par rapport à 2002. À l'inverse, on note une chute de l'appétence pour l'échelon national (19%, contre 35% en 2002) ou européen (2%, contre 9% en 2002).

🔗 Particulièrement forte chez les personnes âgées, peu diplômées et/ou vivant en milieu rural, cette appétence pour l'échelon régional tend à croître à mesure que les personnes se situent à droite de l'échiquier politique : 68% chez les sympathisants LFI, contre 80% chez les sympathisants du RN.



👉 Les résultats reflètent aussi une acceptation croissante du partage des pouvoirs entre l'État et les régions, autour de la nécessité d'adapter les règles à la diversité des enjeux locaux. 58% des Français sont favorables à ce que « le système politique français évolue vers un fédéralisme où chaque région pourrait adopter ses propres lois et ses propres normes dans certains domaines ». L'idée d'un fédéralisme régional a donc gagné dans les esprits, lorsqu'on se souvient qu'il y a vingt ans, à peine plus d'un tiers des Français souhaitaient « un fédéralisme régional où chaque région pourrait créer ses propres lois dans certains domaines » (36% en 2006).

L'OPINION SUR L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME POLITIQUE FRANÇAIS VERS UN FÉDÉRALISME RÉGIONAL

Q : Seriez-vous tout à fait favorable, assez favorable, assez opposé(e) ou tout à fait opposé(e) à ce que le système politique français évolue vers un fédéralisme où chaque région pourrait adopter ses propres lois et ses propres normes dans certains domaines ?

Base : ensemble des Français (2 698)



ifop REGIONAL PEUPLES SOUVERAINS

Taux d'adhésion à une évolution vers un fédéralisme régional
Selon leur intention de vote à l'élection présidentielle 2027



➡ **Porté par des candidats de gauche comme Fabien Roussel (PCF) ou Raphaël Glucksmann (PS-PP), le retour à l'autonomie fiscale des collectivités recueille la même approbation dans la population, avec 58% des Français qui partagent l'idée qu'il faut « redonner aux collectivités le pouvoir de fixer et lever leurs propres impôts ».**

➡ **Cette volonté de renforcer le pouvoir régional repose sur un anticentralisme devenu un fait majoritaire transpartisan : 79% des Français jugent que Paris et l'Île-de-France sont les bénéficiaires du centralisme (de 76% à 84% selon les électors).**

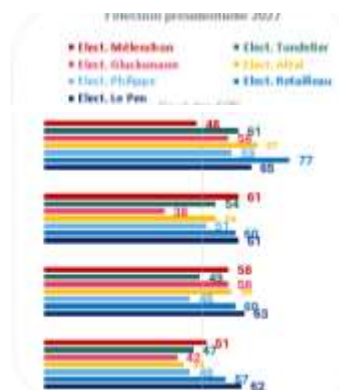
➡ **Enfin, ce renforcement du pouvoir local passe aussi par une réduction du millefeuille administratif : six Français sur dix (60%) soutiennent une simplification de l'organisation territoriale via la suppression d'un des trois niveaux de collectivités (communes, départements, régions), en particulier chez les électeurs de droite.**

Q : Seriez-vous tout à fait favorable, assez favorable, assez opposé(e) ou tout à fait opposé(e) à... ?

Base : ensemble des Français (2002)



ifop REGIONAL PEUPLES SOUVERAINS

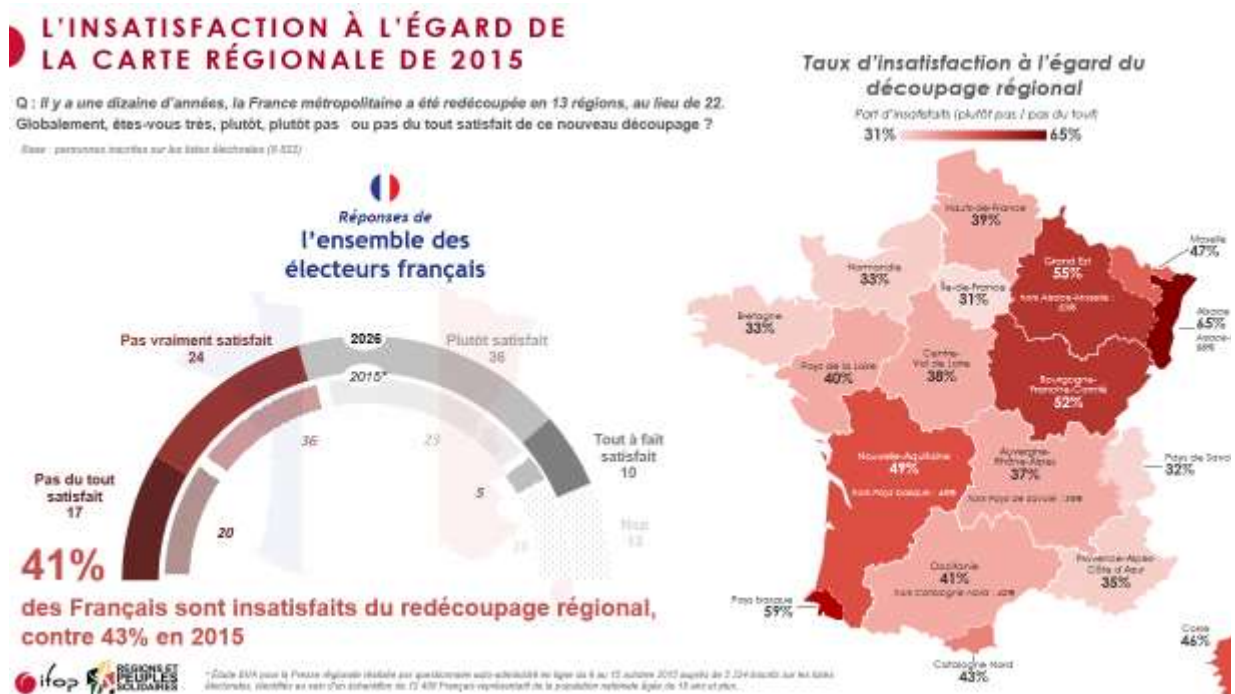


🧐 **Le point de vue de l'ifop :** La demande de pouvoir régional – 74%, soit 28 points de plus qu'en 2002 – relève autant d'une adhésion doctrinale au fédéralisme que d'une traduction territoriale de la défiance envers les institutions centrales. La Région apparaît comme l'échelon « ni trop loin, ni trop petit », crédité de proximité sans l'impuissance prêtée à la commune. Ce régionalisme de défiance culmine logiquement chez les ruraux, les moins diplômés et les électeurs du RN, c'est-à-dire là où le sentiment de relégation est le plus vif.

3 – Dix ans après l'entrée en vigueur du redécoupage des régions (1er janvier 2016) imposé par François Hollande, la pilule ne passe toujours pas chez les Français, en particulier chez ceux résidant dans les régions ayant fusionné

👉 **L'insatisfaction à l'égard du redécoupage régional voté en 2015 reste toujours aussi forte chez l'ensemble des Français (41% des Français en sont insatisfaits, contre 43% en 2015), notamment dans l'ensemble du Grand Est (55%) – et plus précisément en Alsace (65%) –, en Bourgogne-Franche-Comté (52%) et en Nouvelle-Aquitaine (49%).**

📍 Ce mécontentement à l'égard de la nouvelle carte régionale est aussi très marqué au Pays basque (59%), en Loire-Atlantique (49%, contre 39% de satisfaits) et dans des régions plus largement insatisfaites de leur statut institutionnel comme la Corse (46%, contre 36% de satisfaits).



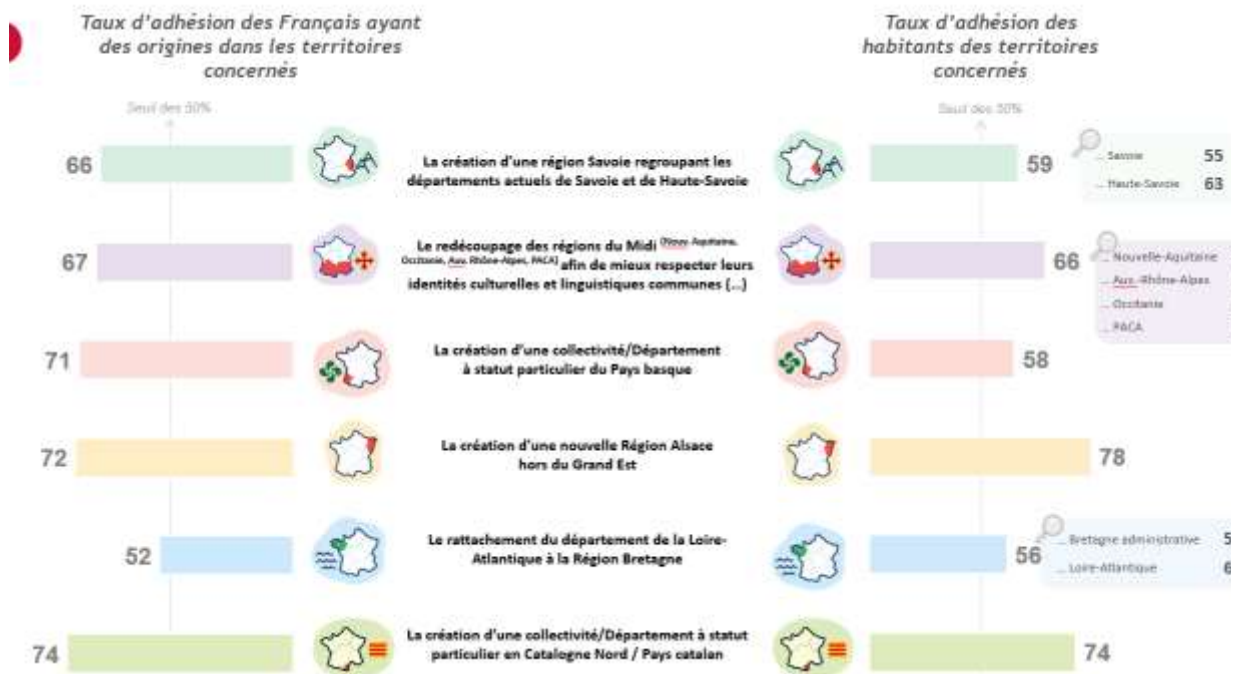
👉 Dans ce contexte, le redécoupage des régions du Midi (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA) est largement soutenu par les Français (à 65%) et par les premiers concernés (à 66% par les Occitans), tout en allant de pair avec un net soutien des Français à la création de collectivités à statut particulier au Pays basque (à 56%) et en Catalogne Nord (à 54%).

🔍 Et ces deux revendications s'avèrent populaires non seulement chez les habitants des territoires concernés (à 74% par les Catalans, à 58% par les Basques) mais aussi plus largement chez les Français ayant des racines catalanes (à 74%) ou basques (à 71%).

👉 **Toutes les autres revendications ayant un lien avec la carte régionale sont également soutenues.** Ainsi, à l'Est, la création d'une nouvelle Région Alsace est plus

que jamais réclamée par les Alsaciens – 78% y sont favorables, contre 68% en 2019 – mais elle dispose aussi du soutien du reste de la population du Grand Est (58%).

📍 Au total, ce redécoupage est soutenu par près des deux tiers (64%) des habitants de la région présidée par Franck Leroy, président de la Région qui refuse le retour à une région Alsace.



👉 À l'Ouest, l'éventualité d'un rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne s'avère aussi de plus en plus populaire. Le soutien des Bretons à un retour aux frontières du duché de Bretagne est en effet nettement plus marqué aujourd'hui (56%) qu'en 2012 (44%).

📍 Ce soutien est porté par les habitants de la Loire-Atlantique (62%) mais aussi par ceux de la Bretagne administrative (52%).

👉 Enfin, le soutien à la création d'une région Savoie regroupant les départements actuels de Savoie et de Haute-Savoie est majoritaire aussi bien en France (66%) que dans les deux départements alpins : 59% des Savoyards souhaitent la création d'une région Savoie, contre 41% en 2000.

🧐 **Le point de vue de l'Ifop** : Dix ans après, la réforme de 2015 illustre les limites d'une rationalisation administrative conduite sans égard pour le sentiment d'appartenance. L'insatisfaction ne s'est pas érodée avec le temps : elle s'est fixée là où la fusion a effacé un nom ou une histoire (Alsace, Pays basque, Loire-Atlantique). Les revendications de redécoupage ne relèvent donc pas d'une nostalgie folklorique mais d'une demande de congruence entre institutions et identités vécues, aujourd'hui majoritaire bien au-delà des territoires concernés.

4 – Le large soutien des Français à l'histoire et à la langue de leur région s'affirme dans une logique patrimoniale où les identités territoriales s'emboîtent plus qu'elles ne se concurrencent

👉 L'enseignement de l'histoire régionale à l'école suscite un large consensus dans l'opinion (86% d'approbation), l'appel d'Éric Zemmour à « enseigner à l'école l'histoire de chaque région (Corse, Bretagne, Alsace...) » étant soutenu par 85% des Français.

👉 La ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires dispose aussi d'un soutien confortable dans l'opinion (à 65%), en particulier à gauche de l'échiquier politique.

📊 73% des électeurs Mélenchon et 76% des électeurs Tondelier approuvent cette mesure, contre 62% des électeurs Lepénistes.

👉 L'application d'une co-officialité des langues suscite en revanche des avis plus partagés : à peine plus d'un Français sur deux (54%) soutient la proposition écologiste de « faire des langues régionales (corse, breton, basque, alsacien...) des langues officielles, au même titre que le français, dans leur région ».

👉 Les revendications régionalistes liées à l'école s'avèrent aussi très populaires. En effet, près des deux tiers des Français soutiennent la possibilité d'une scolarité en langue régionale facultative (à 64%) et près de huit sur dix (79%) estiment que les collectivités devraient être libres d'aider financièrement au développement des langues régionales.

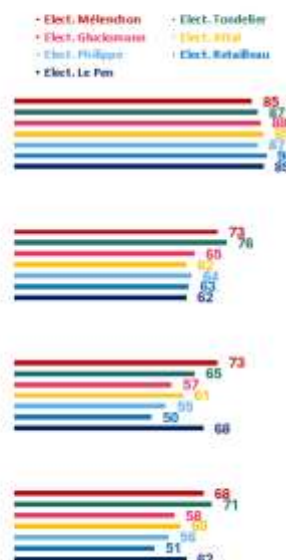
L'APPROBATION DE CERTAINES RÉGLEMENTATIONS CONCERNANT LES LANGUES RÉGIONALES

Q : Seriez-vous tout à fait favorable, assez favorable, assez opposé(e) ou tout à fait opposé(e) à... ?

Date : novembre 2019 (S 600)



Réponses selon l'intention de vote à l'élection présidentielle 2027



👉 **Ce net soutien aux revendications régionalistes en la matière tient au fait que les langues régionales sont globalement perçues comme une richesse** : près d'un Français sur deux (48%) estime qu'une politique en faveur des langues régionales serait une chance pour la diversité de la France, contre 33% qui y voient « un danger pour l'unité de la République ».

👉 **Région versus Nation : des identités emboîtées plutôt que concurrentes.** Pour beaucoup, cet attachement à leur région ne concurrence pas forcément leur attachement à la nation : la majorité des Français (52%) se disent « autant attachés à leur région qu'à la France ».

🔵 Assumé par un Français sur quatre (25%), cet attachement privilégié à sa région est particulièrement fort aux deux extrêmes du champ politique, que ce soit via l'indicateur de positionnement idéologique – 35% à l'extrême droite et 44% à l'extrême gauche, contre 21% au centre –, celui de proximité partisane actuelle – 31% chez les sympathisants RN et 34% chez les sympathisants PCF, contre 12% chez les sympathisants du bloc central – ou encore celui du vote à la prochaine élection présidentielle : 29% des électeurs lepénistes et 27% des électeurs mélenchonistes se considèrent plus attachés à leur région.

🧐 **Le point de vue de l'Ifop** : *Le soutien massif à l'histoire et aux langues régionales obéit à une logique patrimoniale : la langue est perçue comme un bien culturel à transmettre, non comme un instrument de sécession. Les Français tracent toutefois une frontière entre reconnaissance (Charte européenne, enseignement facultatif, financement local) et co-officialité, qui touche au statut du français et divise. Les identités s'emboîtent plus qu'elles ne s'opposent – une majorité se dit « autant attachée à sa région qu'à la France » –, l'attachement régional exclusif restant le marqueur des deux pôles protestataires.*

François Kraus et Nicola Gaddoni, pôle « Politique/Actualités » de l'Ifop



Le point de vue de François Kraus, directeur du pôle « Politique/Actualités » de l'Ifop

Dix ans après l'entrée en vigueur du redécoupage des régions (1er janvier 2016), cette enquête dessine une France où s'exprime un besoin de reconnaissance territoriale et institutionnelle des identités régionales autant qu'une demande de décentralisation générale. La demande de pouvoir local y est massive, transpartisane mais nourrie par le rejet de Paris. Ce soutien à une décentralisation différenciée observé dans l'enquête – « moins de Paris », rejet du « redécoupage », soutien au principe de « fédéralisme » – semble en effet boosté par une dynamique de rejet de l'État central, portée entre autres par une défiance générale à l'égard des institutions et la montée en puissance des votes protestataires (RN, LFI). Car à chaque question ou presque, ces deux pôles protestataires apparaissent comme les plus régionalistes tandis que le bloc central est, lui, le plus unitariste. À six mois du prochain scrutin, cette étude a ainsi le mérite de mettre en exergue combien certains partis traditionnellement jacobins – comme le RN – sont aujourd'hui en porte-à-faux avec leur électorat...

POUR CITER CETTE ÉTUDE, IL FAUT UTILISER A MINIMA LA FORMULATION SUIVANTE :

« Étude Ifop pour Régions et Peuples Solidaires réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 25 au 30 septembre 2026 auprès d'un échantillon de 9 689 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, complétée par une enquête réalisée par téléphone du 28 septembre au 3 octobre 2026 auprès d'un échantillon de 516 personnes représentatif de la population corse âgée de 18 ans et plus. »